sgen Cfdt: ÉTRANGER

Édito du 15 mars 2024

En France et à l'étranger, pour l'ouverture de négociations salariales

Le Sgen-CFDT de l'étranger a déposé un préavis à l'**AEFE** dans le cadre de l'appel intersyndical à la mobilisation et à la grève dans la fonction publique le 19 mars Le Sgen-CFDT revendique une **harmonisation des rémunérations vers le haut des personnels de tous statuts**.

POUR LES PERSONNELS RECRUTÉS LOCAUX

Face à l'inflation : ouverture de négociations salariales dans tous les établissements pour l'obtention d'avancées. Revalorisation salariale, mise en place de négociations salariales *a minima* annuelles, octroi de primes, protection et prestations sociales de qualité

POUR LES PERSONNELS DÉTACHÉS

Statut unique des personnels détachés : réduction des écarts des primes versées dans un même pays, supplément familial unifié, intégration de toutes les primes servies au MENJ, mise en place d'une action sociale

POUR LES PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

Revalorisation indemnitaire des personnels détachés, revalorisation des rémunérations des personnels contractuels

Dans la Fonction publique, la CFDT condamne l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations en 2024. Dans un contexte d'inflation encore soutenue, il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires.

LE 19 MARS À L'AEFE, MOBILISONS-NOUS PAR TOUS LES MOYENS Y COMPRIS LA GRÈVE !

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger